



Pôle TRACTION

HONTE A TOI SYNDICAT DU MEDEF

La raison d'une organisation syndicale est de défendre et de faire respecter les droits des salariés.

Quand un agent dérègle volontairement, il met à mal toute sa catégorie. Le pôle traction contrairement à la tentative de récupération de la CGT Maîtrise, défend les encadrants qui font leur boulot correctement. Un salarié quel que soit son métier ou son grade ne doit pas remettre en cause le collectif de travail, surtout pas pour des intérêts personnels.

La dérèglementation ça se combat, ça ne se négocie pas !

Sinon, que dire alors à la PDG, à la direction générale ou à la direction du département, pourtant tous salariés de la RATP, eux qui n'hésitent pas à déréglementer, licencier et sanctionner.

Sous-couvert de faire du clientélisme, la CGT maitrise accompagne la dérèglementation du personnel de conduite et met sous silence les représentants CGT opérateurs !

La soumission de cette branche syndicale qui s'apparente à de la cogestion patronale, a tellement de choses à se reprocher qu'il s'acoquine avec notre direction pour demander des sanctions.

Le pôle Traction n'est pas étonné par ce tract de ce syndicat anti-conducteur qui nous prouve à nouveau que ses dirigeants n'ont pas la fibre syndicale.

L'appel au département, à la direction générale et à la délégation générale de l'Ethique est pathétique. Il montre que cette branche ferré de la CGT appartient à un autre monde, sûrement pas celui des opérateurs ni celui des encadrants. En effet, le fait de ne pas dénoncer le manquement au respect de la réglementation par certains agents zélés met en porte à faux et en difficulté, tout le collectif « Maitrise »

Au métro et au RER, il y a une seule réglementation qui unit opérateurs et encadrants, nous n'accepterons pas la division. **TOUS salariés RATP, TOUS unis.**